

COMMUNIQUÉ

Le Fonds municipal vert de la FCM aide la municipalité de Saint-Colomban à créer et à mettre en œuvre son plan de développement durable « Action 21 »

Le 17 septembre 2010, Saint-Colomban, QC – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et l'honorable Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles et député de Mégantic-L'Érable, ont annoncé aujourd'hui l'octroi d'une subvention du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) à la municipalité de Saint-Colomban. La municipalité consacra le financement de 43 390 \$ à la création et à la mise en œuvre du plan de développement durable Action 21.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a déclaré M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Notre gouvernement aide les municipalités de toutes les régions du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, au moyen du Fonds municipal vert, a dit M. Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la municipalité de Saint-Colomban, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Située dans la région des Laurentides, Saint-Colomban accueillait en 2006 10 136 habitants; ce nombre est le double de celui de 1996 et le quadruple de celui de 1986. En août 2006, pour assurer son développement durable futur, Saint-Colomban a mis sur pied un comité de représentants de la collectivité chargés d'évaluer l'avenir de la municipalité. L'évaluation portait sur des questions sociales, environnementales et économiques telles que :

- les caractéristiques démographiques, l'esprit communautaire, la participation des citoyens à la vie collective, la sécurité des citoyens et les communications entre la municipalité et les résidants;
- la réduction des gaz à effet de serre attribuables au transport, la protection et la gestion des ressources naturelles, l'amélioration de la qualité de l'environnement, la réduction de la pollution visuelle et sonore;
- le développement territorial, résidentiel et économique, la consommation de produits locaux et l'accès aux zones urbaines environnantes.

Le comité a présenté le plan de développement durable Action 21 au conseil municipal en janvier 2008. À la recommandation du comité, le conseil a adopté Action 21 ainsi qu'un plan d'action 2009-2011 servant à mettre en œuvre le plan Action 21 avec le concours du Réseau québécois des Villes et Villages en santé. Un des éléments importants du plan d'action consiste à vérifier les progrès accomplis dans le cadre d'Action 21; pour ce faire, le comité consultera, à intervalles réguliers, les résidants de Saint-Colomban et les employés municipaux.

« La subvention du Fonds municipal vert donne à Saint-Colomban une occasion unique de se doter d'une vision solide, de politiques efficaces, de stratégies et de cibles de développement durable pertinentes élaborées avec les citoyens, a affirmé le maire Jacques Labrosse. Action 21 et son plan de suivi aideront notre municipalité à élaborer des plans municipaux, des politiques et des règlements encore plus cohérents. Ce projet nous aidera à rendre notre collectivité plus propre et plus durable. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Municipalité de Saint-Colomban

Claude Panneton
Directeur général
Municipalité de Saint-Colomban
Tél. : 450 436-1453, poste 231
Télec. : 450 436-5955
Courriel : cpanneton@st-colomban.qc.ca
www.st-colomban.qc.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6395
Télec. : 613 244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fmv.fcm.ca

Ressources naturelles Canada

Richard Walker
Directeur des communications
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 992-4447